

Le Tableau 2 démontre que l'appui à l'Accord de libre-échange parmi les résidents de Colombie-Britannique était légèrement plus élevé durant le sondage du mois d'octobre (57 %) que celui du mois d'août (52 %); néanmoins, les résultats du sondage d'octobre confirment ceux du mois de juin, où 63 % des répondants de Colombie-Britannique ont déclaré que le fait de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis serait une bonne chose pour le Canada. Étant donné la taille des échantillons retenus en Colombie-Britannique pour chacun de ces sondages, ces résultats reflètent peut-être certains légers déplacements d'opinion dans cette province, mais ils traduisent surtout parmi les répondants de Colombie-Britannique un appui plus élevé que la moyenne à un accord de libre-échange Canada-États-Unis.

L'autre changement ressortant apparemment du sondage d'octobre concerne les résidents du Québec, dont 59 % appuient l'idée de l'Accord, par rapport à 64 % au mois d'août qui pensaient que la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis serait une bonne chose. Une fois de plus cependant, il s'agit là de variations mineures, les résultats du mois d'octobre confirmant les conclusions antérieures, soit que les Québécois continuent d'appuyer l'Accord de libre-échange plus que la moyenne.

2. Motifs de l'appui/opposition

Les recherches antérieures démontrent que les divers avantages économiques envisagés constituaient les principales raisons avancées par les Canadiens pour affirmer que la conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis serait une bonne chose, outre l'opinion que l'accord serait généralement à l'avantage des deux pays. Parmi les principaux motifs mentionnés par les opposants au libre-échange mentionnons : conséquences économiques négatives; problèmes ayant un rapport avec l'identité canadienne; convictions que l'accord ne présentera d'avantages que pour les États-Unis.

Durant le sondage du mois d'octobre, on a demandé aux Canadiens d'indiquer pourquoi ils étaient opposés ou favorables à l'Accord de libre-échange. Les résultats sont indiqués au Tableau 3.